



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 53 du 5 juillet 2024**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 5

#### **DÉCISION N° 020808/ARM/DGA/D**

portant création de l'organisme extérieur CAMPUS OSINT et modification de l'appellation de DGA-intelligence technique et économique en DGA-information stratégique.

Du 02 juillet 2024

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT :**

*Service de la sécurité économique de la direction de l'industrie de défense ; sous-direction de l'industrie de défense.*

**DÉCISION N° 020808/ARM/DGA/D portant création de l'organisme extérieur CAMPUS OSINT et modification de l'appellation de DGA-intelligence technique et économique en DGA-information stratégique.**

*Du 02 juillet 2024*

**NOR A R M A 2 4 0 1 2 5 7 S**

*Référence de publication :*

Le ministre des armées,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3) ;

Vu le décret n° 2009-870 du 15 juillet 2009 relatif aux attributions du délégué général pour l'armement et du secrétaire général pour l'administration du ministère de la défense (JO n° 162 du 16 juillet 2009, texte n° 31) ;

Vu le décret n° 2009-1180 du 5 octobre 2009 modifié, fixant les attributions et l'organisation de la direction générale de l'armement (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 21) ;

Vu l'arrêté du 23 février 2024 relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement (JO n° 47 du 25 février 2024, texte n° 21),

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

**Création**

Il est créé le 2 juillet 2024 au nom du ministre des armées l'organisme extérieur « CAMPUS OSINT » qui sera placé sous l'autorité de la sous-direction de l'intelligence économique du service de la sécurité économique de la direction de l'industrie de défense de la direction générale de l'armement.

**Article 2**

**Modification de l'appellation de DGA ITE en DGA IS**

L'organisme extérieur DGA Intelligence technique et économique placé sous l'autorité de la sous-direction de l'intelligence économique du service de la sécurité économique de la direction de l'industrie de défense de la direction générale de l'armement devient DGA Information stratégique.

**Article 3**

**Organisation**

Les missions et l'organisation de ces deux entités seront fixées par des instructions qui seront publiées au *Bulletin officiel des armées*.

**Article 4**

**Publication**

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le délégué général pour l'armement,*

Emmanuel CHIVA.